

## m2act Call for Action 2024: Team up & make a change!

Ces dernières années, de nombreux outils, méthodes et processus ont été développés dans le but de rendre les arts de la scène plus équitables et plus durables - par exemple le calculateur des frais de garde d'enfants de FemaleAct (<https://kalkulator.femaleact.ch/>), l'implémentation de principes issus de la permaculture par le festival far° (<https://far-nyon.ch/perma-culture/>), ou encore la plateforme en ligne StuFF in Cycles (<https://www.stuffincycles.com/>), qui recommande de nouveaux matériaux écologiquement durables pour la construction de la scénographie.

### S'attaquer au changement structurel

Ces outils et approches doivent désormais être testés systématiquement et utilisés avec le soutien d'expert-e-x-s: l'appel à projets 2024 s'adresse aux compagnies, théâtres, festivals, bureaux de production, réseaux et autres formations et structures permanentes. Dans le cadre de ce soutien, ceux-ci peuvent s'attaquer à un défi concret de leur quotidien professionnel et appliquer des approches novatrices de manière co-créative, c'est-à-dire en collaboration avec des expert-e-x-s.

### Faire appel à des expert-e-x-s

Il revient aux candidat-e-x-s de proposer des expert-e-x-s qui les accompagnent dans le processus commun visant à traiter les défis ciblés à l'aide de méthodes ou d'outils concrets.

La condition préalable est que les expert-e-x-s disposent de l'expérience, de la pratique et/ou de la formation requises pour soutenir le processus de transformation. Si les expert-e-x-s ne doivent pas nécessairement venir des arts de la scène, ils doivent en revanche comprendre et pouvoir appliquer les outils ou méthodes sélectionnés (p. ex. la charte de Fairspec (<https://www.fairspec.ch/kodex>), les salaires indicatifs de t. (<https://www.tpoint.ch/salaires-indicatifs>) ou la méthode «façonner ensemble la société» (<https://g3-methode.de/>)). Comme source d'inspiration pour trouver des outils, méthodes et processus, il est notamment possible de consulter la boîte à outils m2act (<https://www.m2act.ch/fr/#toolbox>) et la liste des projets soutenus (<https://www.m2act.ch/fr/gefoerderte-vorhaben/>), mais aussi la plateforme d'actions de Vert le Futur (<https://tatenbank.org/>) ou encore la boîte à outils de Reso - Réseau Danse Suisse (<https://www.reso.ch/fr/tools>).

La durée et l'ampleur des projets peuvent être très variées: il est possible de soutenir aussi bien des interventions plutôt courtes, mais d'autant plus intenses (par exemple une retraite accompagnée par des expert-e-x-s), que des processus complets de plus longue haleine, qui s'achèvent toutefois au plus tard à l'été 2025 (p. ex. une série d'ateliers pour la formation continue de l'équipe). Cela peut signifier, par exemple, changer durablement la manière de travailler (ensemble), de décider, d'organiser ou de produire, ou encore d'impliquer différentes communautés et parties prenantes dans les processus.

L'appel d'offres de cette année soutiendra au total 3 à 5 projets qui peuvent endosser le rôle de projets modèles. Les candidat-e-x-s sont prêt-e-x-s à partager publiquement leurs expériences et les enseignements tirés du processus dans le but d'en faire profiter le plus grand nombre possible de professionnel-le-x-s des arts de la scène et de servir de modèle, d'inspiration et d'exemple de bonne pratique à une population plus large.

## En résumé: annoncez votre projet auprès de «m2act Call for Action 2024» si:

- vous voulez vous atteler à un défi concret et actuel dans votre quotidien professionnel ou au sein de votre structure, dont le traitement (ou «la résolution») vous fait espérer un changement effectif vers une pratique plus équitable et plus durable;
- vous souhaitez utiliser des outils, des méthodes ou des processus (existants) en collaboration avec des expert-e-x-s;
- votre projet s'inscrit dans les objectifs de m2act (pratique équitable, durabilité, transfert ouvert de connaissances);
- vous avez le temps de peaufiner votre projet jusqu'à début juin 2024 et de commencer ensuite sa mise en œuvre;
- vous pouvez vous organiser de façon à ce que le projet soit achevé en été 2025;
- vous êtes prêt-e-x-s à partager votre processus et vos conclusions avec le public et les médias. Vous souhaitez parler de votre travail comme d'un exemple de bonne pratique dans le secteur culturel.

## Que doit contenir la requête?

Les requêtes doivent être déposées via le formulaire en ligne de m2act. Les informations suivantes relatives à votre projet y seront (entre autres) requises:

### Description du projet:

Veuillez décrire votre projet en abordant les points suivants:

- En quoi consiste votre défi ou votre opportunité?
- Pourquoi est-il important et urgent de vous atteler à ce défi?
- Comment comptez-vous aborder ce défi, que prévoyez-vous de faire?
- De quelle expertise (supplémentaire) avez-vous besoin pour réaliser votre projet? Qui devrait vous soutenir?
- Quel outil, méthode ou processus spécifiques souhaitez-vous utiliser? Pourquoi?
- Qu'attendez-vous de l'intervention / du processus? Qu'est-ce qui sera différent après la réalisation du projet?
- Dans quelle mesure un soutien à votre projet pourrait-il bénéficier à d'autres organisations ou actrices et acteurs des arts de la scène?
- De quelle manière comptez-vous communiquer publiquement votre projet et partager vos enseignements?

### Calendrier / feuille de route:

Quel pourrait être le déroulement de l'intervention / du processus? Esquissez un calendrier approximatif avec les principaux jalons, lieux et personnes impliquées.

### Budget:

Quels seront les coûts de l'intervention / du processus? Estimez les coûts approximatifs et établissez un budget. Joignez au budget une offre de ou des expert-e-x-s que vous avez choisi-e-x-s.

## Que comprend le soutien?

Les 3 à 5 projets sélectionnés dans le cadre de «m2act Call for Action 2024» bénéficient:

- d'un **honoraires forfaitaire de CHF 1500.-** pour le travail effectué entre le premier et le deuxième entretien pour affiner la description du projet, le calendrier et le budget (cf. ci-dessous).
- d'une **contribution de financement** pour la phase de mise en œuvre dès l'été 2024. Le montant de cette contribution fait l'objet d'une discussion et est déterminé lors du second entretien. Il se base sur le budget détaillé disponible à ce moment-là. Le volume du soutien total, que m2act répartit en fonction des besoins des 3 à 5 projets sélectionnés, s'élève à CHF 100 000.- maximum.

## Qui peut soumettre des projets dans le cadre de m2act Call for Action 2024?

Des compagnies, théâtres, festivals, bureaux de production, réseaux et autres formations ou structures permanentes actives dans les arts de la scène en Suisse.

## Comment se déroulent les processus de sélection et de soutien?

### Délais et processus de sélection:

5.2.2024	Début de l'appel à projets
14.2.2024 et 27.2.2024	Réunion Teams ouverte (de 15 h 00 à 17 h 00) Réponses aux questions relatives à l'appel à projets et au processus de soutien par l'équipe m2act. Les liens Teams seront publiés sur Instagram et m2act.
4.3.2024	Fin de l'appel à projets (23 h 59)
25.3.2024	Invitation à la présentation du projet ou réponse négative
10.4.2024	Présentation du projet (sur Teams)
11.4.2024	Envoi des réponses positives et négatives
18.4.2024 ou 24.4.2024	Premiers entretiens
Entre le premier et le deuxième entretien	Affinage du budget, de la description de projet et du calendrier
Début juin	Deuxième entretien
Été 2024	Lancement de la mise en œuvre
Été 2025	Clôture du projet et entretien final

Il est impératif de vous libérer pour les dates mentionnées. Les différents délais et le processus de sélection sont décrits plus en détail dans le document «Calendrier Call for Action 2024». Pendant le processus de soutien, d'autres rendez-vous (p. ex. des entretiens ou des moments d'échange) peuvent être fixés en fonction des besoins.

## Qui sélectionne les idées?

Après la fin du délai de dépôt des demandes, l'équipe de projet de m2act effectue une présélection avec des experts-e-x-s et invite 6 à 10 projets à présenter leur idée (sur Teams). Après cette présentation, la même instance décidera quels projets seront soutenus dans le cadre de «m2act Call for Action 2024». La composition du comité de sélection sera communiquée avec l'invitation à la présentation.

## Quels sont les conditions et les critères d'évaluation?

**Les conditions devant être remplies par les projets sont les suivantes:**

- Le projet
  - est développé et mis en œuvre en co-création,
  - repose sur des pratiques équitables et durables,
  - est axé sur les résultats,
  - a l'ambition d'être mis en œuvre de manière professionnelle,
  - est développé et réalisé en Suisse.
- Pertinence pour les arts de la scène conformément à notre appel à projets.
- Valeur ajoutée / promesse d'utilité pour nombre d'actrices et d'acteurs et de projets dans les arts de la scène.
- Les responsables principaux du projet sont domiciliés en Suisse.

## Conditions:

- Les responsables s'engagent à participer aux manifestations mentionnées dans le déroulement (présentation du projet et échanges – au min. 2 et au max. 3 personnes par projet) et à fournir la documentation indiquée dans les délais.
- Selon le principe d'un transfert ouvert de connaissances, les responsables sont d'accord que les résultats/enseignements de l'intervention / du processus soient rendus accessibles à d'autres actrices et acteurs des arts de la scène sur <https://www.m2act.ch/fr/>. Iels acceptent en outre de faire du travail de relations publiques avec le soutien de m2act et de faire connaître leur travail par le public.

## Quel type de projet ne peut pas être soumis?

- Les projets pour lesquels les expert-e-x-s et les outils à utiliser ne sont pas encore connu-e-x-s.
- Les demandes émanant d'une seule personne
- Les demandes de contribution à une production (scénique)
- Les demandes de collecte de fonds
- Les projets achevés
- Les prestations à fournir dans le cadre de contrats de prestations
- Les frais d'infrastructure ou d'exploitation
- Les projets (dans le cadre) d'écoles, de Hautes écoles spécialisées ou d'universités
- Les projets qui ne relèvent pas des arts de la scène
- Les projets commerciaux
- Les manifestations caritatives, privées et de bienfaisance

**En cas de doute, nous vous prions de prendre contact avec nous avant de déposer votre projet ou de participer à l'une des deux réunions d'information, le 14.2.2024 ou le 27.2.2024.**

### Qu'est-ce que m2act?

Avec m2act, le Pour-cent culturel Migros soutient des projets qui contribuent à une pratique équitable et durable dans les arts de la scène. L'accent est mis sur des projets pertinents pour un grand nombre d'acteurs et d'actrices culturel-les et mis en œuvre de manière co-créative. Nos événements de réseautage offrent une plateforme pour l'échange, la création et l'expérimentation communes d'idées et d'approches novatrices pour les arts de la scène. Les résultats, les idées et les conseils pratiques issus des événements et des projets soutenus sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées dans une boîte à outils numérique.

### Où trouver de plus amples informations?

Des informations complémentaires concernant m2act et ses offres sont disponibles sur le site Internet de m2act: <http://www.m2act.ch/fr/>

Informations concernant d'autres formats de soutien pour les arts de la scène (idéation et diffusion) sur: <https://engagement.migros.ch/fr/subvention>